



## **AMERIQUE/HONDURAS - 60 familles encore dans l'attente d'ensevelir leurs proches, décédés dans l'incendie de la prison de Comayagua**

Tegucigalpa (Agence Fides) – « Justice, Paix et Amour » sont les mots présents sur un mural représentant Notre-Dame de Suyapa qui occupe un mur du complexe sportif de l'Institut Leon Alvarado de la ville de Comayagua. Ces trois mots ont été répétés maintes et maintes fois, au cours de la fin de semaine dernière, par les familles des 361 détenus ayant perdu la vie dans l'incendie qui a intéressé la prison de Comayagua (voir Fides 16/02/2012).

« Cela fait maintenant plus de 45 jours que le monde connaît Comayagua non pour sa belle et riche histoire mais à cause des larmes de centaines de familles, victimes d'un système carcéral honteux et inhumain » écrit l'hebdomadaire catholique Fides à cet égard. Dans la note envoyée à l'Agence Fides, on peut également lire : « Depuis le 14 février dernier, les familles ont commencé à vivre une situation pleine de désespoir et d'impuissance parce que la remise des corps carbonisés a été faite de manière lente et avec du retard. Aujourd'hui, 60 familles, ne sont pas encore en mesure de donner une sépulture chrétienne à leur père, leur frère, leur fils ou leur mari, notamment du fait de l'absence des technologies adéquates pour reconnaître les cadavres ».

C'est pour cela que le Comité de coordination des familles des victimes de la prison de Comayagua a organisé une journée de prière et d'autres activités, demandant à nouveau, au travers d'un communiqué, à ce que les faits soient tirés au clair. Ainsi, le centre sportif s'est-il rempli des familles des victimes, arrivées avec des cierges et des photographies de leurs proches. Dans un silence complet, même les enfants ont fixé leur regard sur la croix dressée au centre du camp sportif, illuminée seulement par la lumière des cierges et ont exprimé leur foi dans la prière.

« Nous demandons à ce que l'Etat du Honduras accélère le processus de reconnaissance de nos morts » peut-on lire dans la déclaration des familles des victimes. En outre, elles ont souligné « la douleur, la peine et la frustration » éprouvées vis-à-vis des autorités compétentes qui « ont été indifférentes et parfois hostiles à la demande de récupération des restes de nos proches ». Le document demande à la Commission pour les droits humains du pays de défendre les droits humains des victimes, des détenus et des familles. (CE) (Agence Fides 02/04/2012)